

## PROGRAMME

# Les aspects fiscaux d'un investissement en résidences services

REF : COP-057

Le marché des résidences services va connaître un essor important dans les années à venir. Qu'il s'agisse de résidences seniors, de logements étudiants ou encore de co-living, la demande est forte.

La formation fait un tour d'horizon complet de la fiscalité de l'activité des résidences services en mettant l'accent sur les difficultés juridiques rencontrées par les investisseurs et utilisateurs.

lien du site boutique : <https://urlz.fr/nuTf>

### Durée

4.00 heures (0.50 jours)

### Type d'action de formation

Action de formation

### Objectif(s) pédagogique(s)

- Entrer dans l'environnement juridique des résidences services ;
- Appréhender les aspects fiscaux de l'activité en résidences services (revenus fonciers, BIC, TVA, IFI, etc.) ;
- Identifier les difficultés fiscales ;

### Contenu de la formation

1. Le marché prometteur de la résidences services
2. Expiration du dispositif Censi-Bouvard au 31 déc. 2022
  - - Pourquoi la fin du Censi-Bouvard ?
3. La location meublée
  - - Un statut juridique spécifique
  - - Les conditions fiscales du statut du loueur en meublé non professionnel et / ou professionnel
  - - Le régime des cotisations sociales des loueurs en meublé professionnels
4. La location non équipée
  - - Un statut juridique de droit commun (baux d'habitation)
  - - Le régime fiscal de la location nue (revenus fonciers)
  - - Analyse comparée location meublée / location nue
5. Le régime TVA de l'investissement en résidences services
  - - Règles d'imposition des résidences services
  - - Remboursement du crédit de départ (TVA à l'achat)
6. Le régime IFI de l'investissement
  - - Propriétaire utilisateur : imposition à l'IFI
  - - Propriétaire investisseur : imposition de principe
  - - Régime IFI de l'immobilier en démembrement

## Edilaix

33 COURS DE VERDUN RECAMIER  
69287 Lyon cedex 02  
Email: [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com)  
Tel: +33472497911



### Profils des apprenants

- Investisseurs publics et privés, avocats, notaires, conseils en gestion de patrimoine, etc.

### Pré-requis

Aucun pré-requis pour cette action de formation

### Organisation de la formation

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ;
- Documents et supports de formation à télécharger en version pdf;
- Exposés théoriques ;
- Etude de cas concrets ;
- Quiz de fin de formation.

#### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Un questionnaire de type QCM sera disponible sur l'espace apprenant du participant.

Ce QCM devra être réalisé dans un délai de 8 jours après la formation et donnera lieu à la remise d'une attestation de fin de formation/attestation des acquis.

#### Accessibilité

Vous avez des besoins spécifiques (en matière d'accessibilité handicap, régime spécial, ou autres).

Référent handicap : Alexandra MARTIN [formation@groupe-edilaix.com](mailto:formation@groupe-edilaix.com). (Merci de nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la formation).

#### Équipe pédagogique Edilaix

Comité pédagogique composé de :

Yves STERVINO - Président de la société Edilaix

Jean-Marc ROUX - Responsable pédagogique et directeur scientifique des éditions Edilaix

Alexandra MARTIN - Directrice de la société Edilaix et référente handicap

Julie STERVINO - Gestionnaire de formation

### [Conditions générales d'inscription et de vente sur www.edilaix.com](http://www.edilaix.com)

### [Livret d'accueil participant](#)